



# CAMPAGNE ANS PSF 2021

# La campagne 2021 (1/2)

Pour rappel le Projet Sportif Fédéral :

- Concerne le développement de la pratique et non la filière Haute Performance
- Définit une liste priorisée d'axes de développement de la Fédération, avec des indicateurs et objectifs
- Donne un cadre aux structures déconcentrées (ligues, comités, clubs) leur permettant d'effectuer des demandes de subventions sur les axes de développement fédéraux
- Ne traite pas des sujets emploi, équipements et actions citoyennes, adressés via d'autres appels à projets

Lors de la campagne 2020 :

- 508 structures ont déposé un dossier
- 85% de ces structures ont été financées
- Soit 1 526 054€ répartis dont 51% à destination des clubs

## La campagne 2021 (2/2)

→ Les 3 attentes prioritaires de l'Agence Nationale du Sport restent similaires en 2021 :

- Part des crédits à destination des clubs  $\geq 50\%$
- Sanctuarisation des crédits à destination de structures Outre-mer : crédits N  $\geq$  crédits N-1
- Mise en place d'un mécanisme d'allocation des crédits objectif en vue de garantir une attribution équitable et transparente → les compositions des Commissions Régionales PSF devront être communiquées à l'ANS

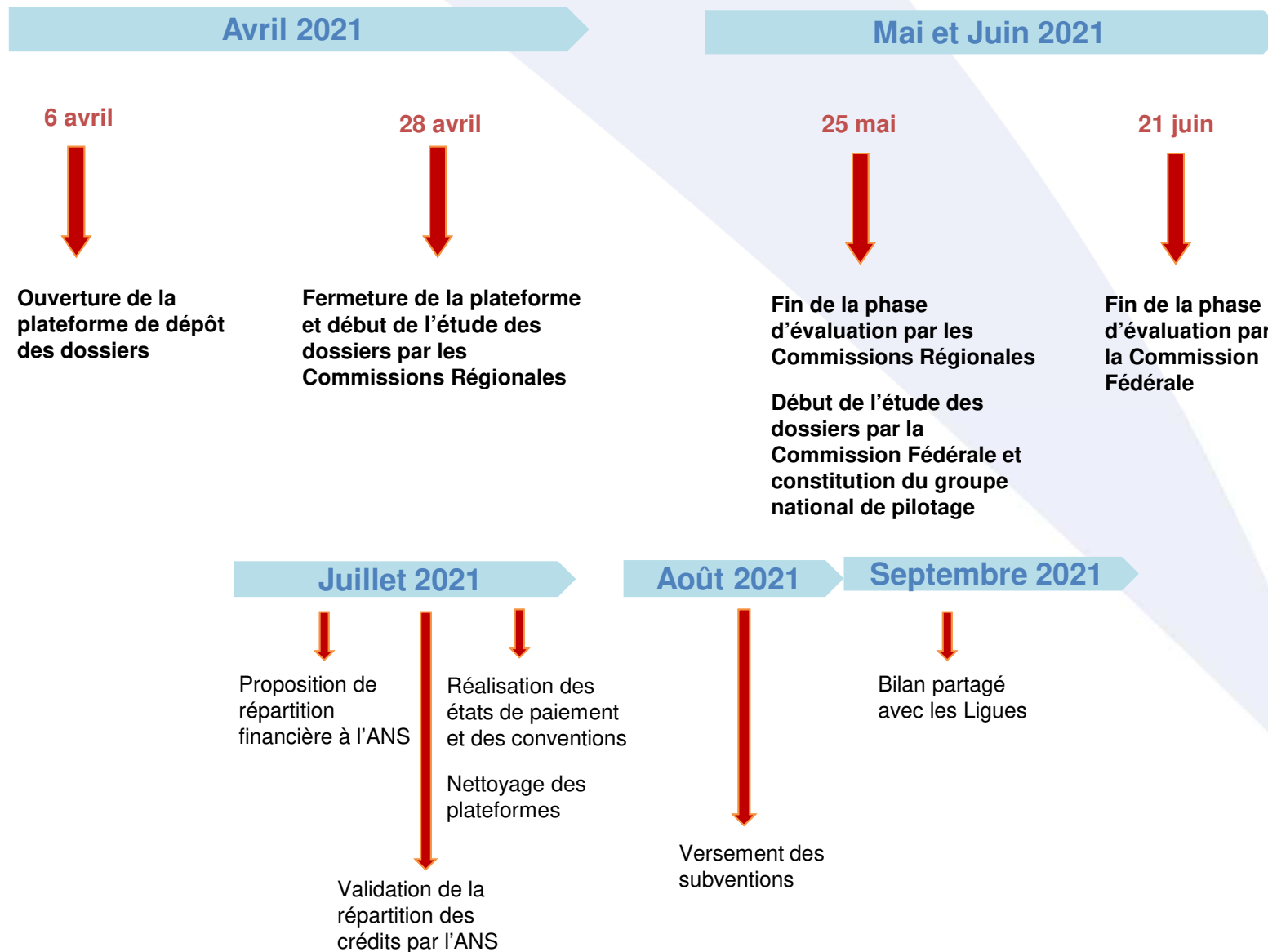
L'ANS instaure également de nouveaux objectifs pour 2021 :

- Augmenter de +25% les crédits dédiés à la féminisation de la pratique sportive
- Augmenter les crédits dédiés aux actions menées en QPV et en ZRR
- Porter un regard particulier sur les actions favorisant le développement de la pratique pour les personnes en situation de handicap

2 nouveaux items spécifique à prendre en compte également :

- Plan de relance
- Accession territoriale au sport de haut niveau

# Le calendrier prévisionnel 2021



# Les Dossiers et projets

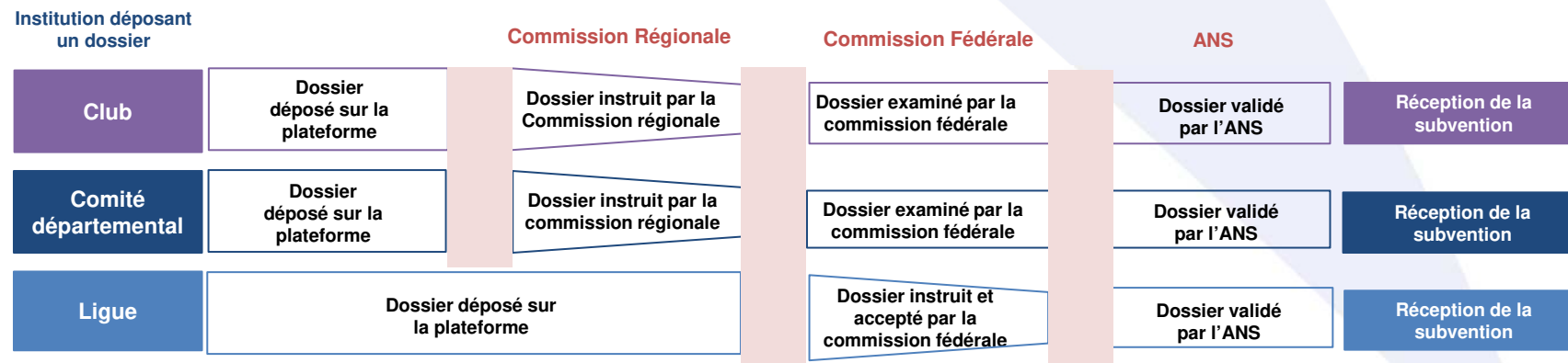
Répartition des projets / institution		Subvention ANS / dossier					
Institution	Nombre max. de projets par dossiers	Poids max. de la subvention ANS dans le financement du dossier	Subvention min. de l'ANS par dossier				
Club	<b>3 + 1 (plan de relance)</b>	<b>50% du budget</b>  <i>Ex : pour un budget de 5 000 € prévu pour un dossier, la subvention ANS est plafonnée à 2 500 €</i>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Structures en ZRR</th> <th>Autres structures (dont QPV)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>1 000 €</b></td> <td><b>1 500 €</b></td> </tr> </tbody> </table>	Structures en ZRR	Autres structures (dont QPV)	<b>1 000 €</b>	<b>1 500 €</b>
Structures en ZRR	Autres structures (dont QPV)						
<b>1 000 €</b>	<b>1 500 €</b>						
Comité départemental	<b>5 + 1 (plan de relance)</b>						
Ligue	<b>8 + 1 (plan de relance)</b>						

- Le **budget minimal d'un dossier doit donc être de 3 000 €** (et 2 000 € pour les structures en ZRR)
- A la demande des Ligues, certaines contraintes ont été supprimées par rapport à la campagne 2020 :
  - Suppression de la distinction projets prioritaires / projets complémentaires et de l'obligation de 50% liée (voir diapositive concernant les grilles d'appels à projet)
  - Suppression de l'obligation clubs de 3 projets sur 3 thématiques différentes

# Le Mécanisme d'attribution des financements

Deux commissions types, fédérale et régionale, évaluent les dossiers des clubs, comités départementaux et des ligues :

Commissions Régionales PSF	Commission Fédérale PSF
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evaluation des projets déposés par les comités départementaux</li> <li>▪ Evaluation des projets déposés par les clubs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evaluation des projets déposés par les ligues</li> <li>▪ Evaluation en seconde instance des projets proposés par les commissions régionales</li> </ul>



# Commission Régionale PSF NORMANDIE

Président de Ligue ( <i>président de la commission</i> ) ou son/sa représentant(e) élu(e) au Bureau	<b>Guy DUSSEAUX</b>
Trésorière de la Ligue ou son/sa représentant(e) élu(e) au Bureau	<b>Sylvie AVIT RELET</b>
Secrétaire général de la Ligue ou son/sa représentant(e) élu(e) au Bureau	<b>Bernard DRUDI</b>
1 membre élu au Conseil de Ligue (désigné par le président)	<b>Joël DERENNE</b>
1 membre élu au Conseil de Ligue (désigné par le président)	<b>Gaétan GOUBERT</b>
Président de chaque comité départemental ou son/sa représentant(e) élu(e) au comité (non votant sur les projets de son comité)	<b>Philippe ANTOINE Evelyne HORNAERT Christian MONCHOIS Jérémy PREVOST Patrick LEVEE</b>
Elu en charge de l'animation / développement	<b>Richard COLLOT</b>
Coordonnateur ETR	<b>Pascal BERTHELIN</b>
Responsable administrative	<b>Sylvie DEPARCY</b>
Salariée de la Ligue en charge du dossier	<b>Philomène PREIRA</b>

# Les grilles d'appels à projets

**Actualisation et simplification des grilles d'appels à projets PSF (voir document joint pour l'intégralité des grilles clubs/comités/ligues) :**

- Regroupement de lignes pour une simplification des grilles : exemple :

Développement du dispositif "Sport-Santé Bien-être"	Toute action visant à promouvoir et développer le "Sport-Santé Bien-Être"	→	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Développement du dispositif Sport-Santé</td> <td>Toute action visant à promouvoir les dispositifs "Sport-Santé Bien-Être" et/ou "Sport-Santé sur Ordonnance" Formation d'éducateurs aux modules A et/ou B</td> </tr> </tbody> </table>	Développement du dispositif Sport-Santé	Toute action visant à promouvoir les dispositifs "Sport-Santé Bien-Être" et/ou "Sport-Santé sur Ordonnance" Formation d'éducateurs aux modules A et/ou B
Développement du dispositif Sport-Santé	Toute action visant à promouvoir les dispositifs "Sport-Santé Bien-Être" et/ou "Sport-Santé sur Ordonnance" Formation d'éducateurs aux modules A et/ou B				
Formations "Sport-Santé Bien-être"	Organisation de formations "Sport-Santé Bien-Être" auprès de salariés et bénévoles				
Développement du dispositif "Sport sur ordonnance"	Toute action visant à faire connaître et prendre en compte le Ping-Santé dans le dispositif du "Sport sur Ordonnance" en faveur des patients atteints d'affection de longue durée (ALD), en corrélation avec les dispositifs régionaux et la réglementation en vigueur				
Formations "Sport sur ordonnance"	Organisation de formations "Sport sur Ordonnance" auprès de salariés et bénévoles (conformément aux prérequis)				

- Suppression des lignes « Pôles Espoirs » et « compétitions » (appel à projets PPF de l'ANS)
- Maintien de la ligne « ETR » pour les Ligues mais sa part ne pourra pas dépasser 10% du budget attribué à la Ligue.
- Financement pour des actions handisport / sport adapté accordé seulement si non affiliation du club à la FFH/FFSA ou première année d'affiliation à la FFH/FFSA



# LE PLAN France RELANCE

En 2021, l'enveloppe financière PSF de l'Agence Nationale du Sport est complétée par une enveloppe « Plan France Relance » de 18M€ à répartir entre les 77 fédérations faisant partie du dispositif.

La FFTT bénéficiera donc d'une enveloppe financière complémentaire à répartir entre les **clubs, comités et ligues**. Cette enveloppe fera l'objet d'un suivi précis de l'ANS, qui devra rendre compte hebdomadairement au gouvernement de l'utilisation de ces crédits.

→ Ajout d'un item « Plan de relance » sur Compte Asso sur lesquels les structures pourront se positionner.

Avec 3 sous-thèmes au choix :

- Aide aux associations en très grande difficulté
- Aide aux actions favorisant la reprise de l'activité sportive
- Aide à la mise en place et la gestion de protocoles sanitaires



**Exceptionnellement** des demandes hors actions de développement seront donc financées sur le PSF 2021.

Une fois cette enveloppe « Plan France Relance » entièrement consommée, les demandes à titre exceptionnel, devront être rebasculées vers les lignes thématiques traditionnelles PSF FFTT.

# L'accession territoriale au sport de haut niveau

Obligation d'intégrer une ligne spécifique « accession territoriale au sport de haut niveau » sur nos grilles d'appels à projet.

Ne concerne pas les Pôles Espoirs qui depuis l'année dernière disposent du guichet ANS spécifique PPF.

Concerne donc :

- Les structures ayant des actions de détection identifiées dans le cadre du PPR
  - Chaque Ligue identifiera les structures concernées
- Les structures identifiées ayant des actions dans le cadre du Programme National de Détection
  - 19 clubs / 17 comités / 9 ligues identifiées au niveau national

Les Commissions Régionales veilleront donc que seules les structures (clubs, comités et ligues) identifiées se positionnent sur cette ligne.

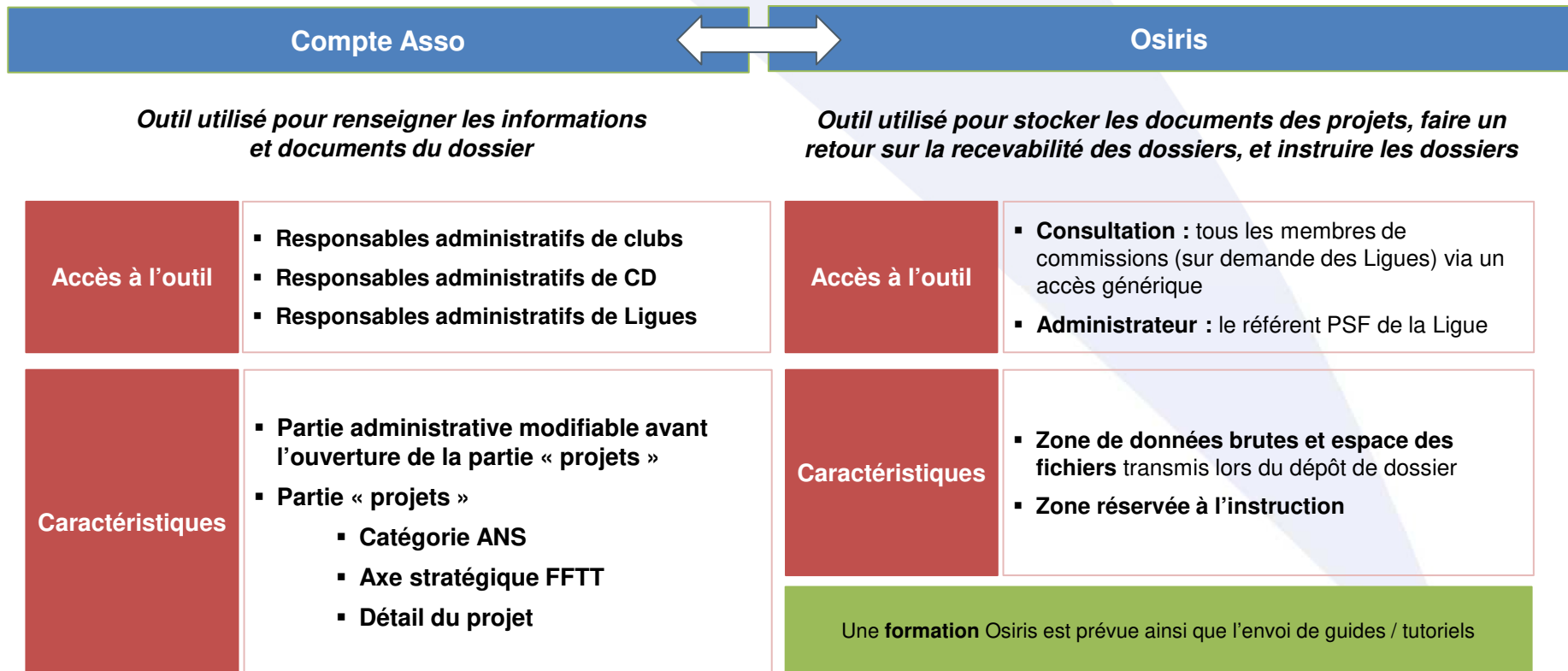
A la demande de l'ANS, un seuil doit être fixé pour ces demandes :

- Proposition d'un seuil fixé à **10% du budget attribué à la ligue** pour les demandes ligues
- Et d'un seuil fixé à **10% du budget attribué à chaque Commission Régionale** pour les demandes clubs et comités

# Les outils informatiques

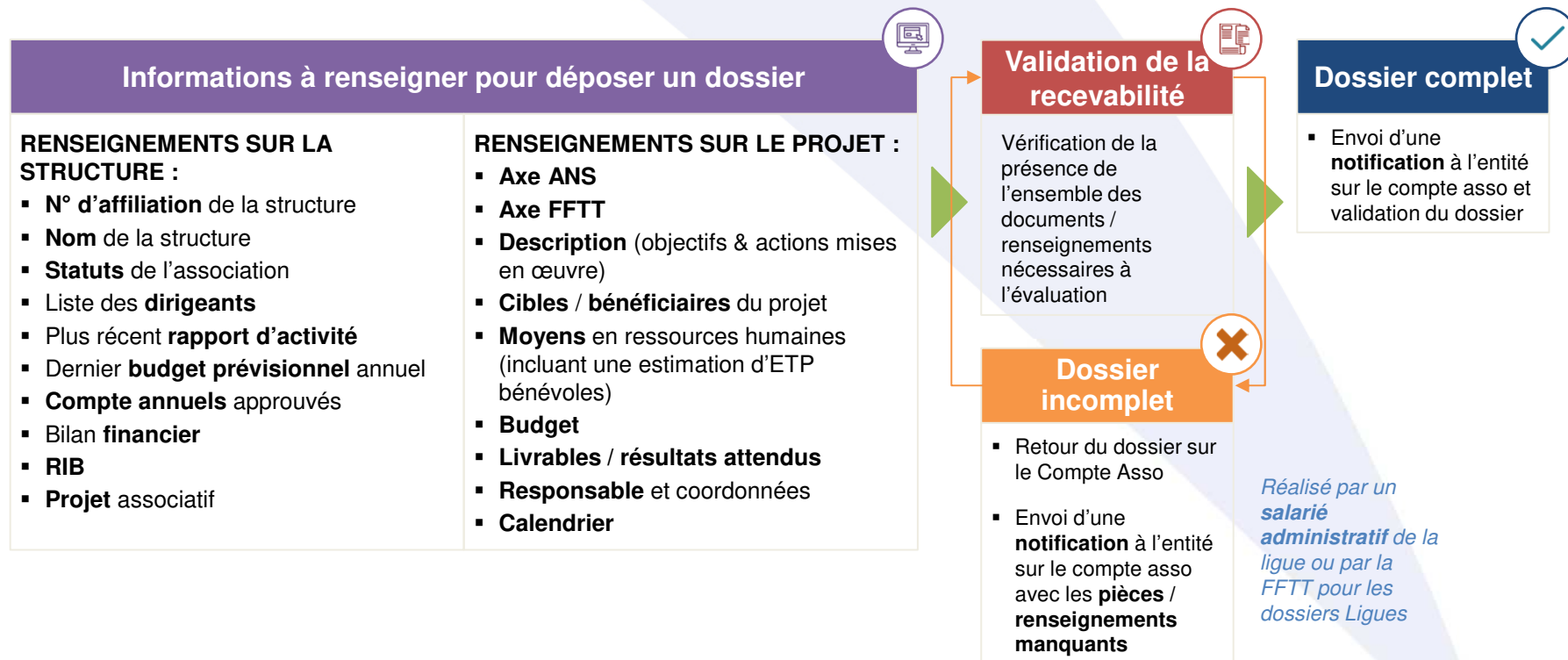
Deux outils informatiques sont mis à disposition par l'ANS : le **Compte Asso** pour déposer les dossiers et **Osiris** pour instruire les dossiers

*Les deux outils communiquent : les données et documents ajoutés sur le Compte Asso sont accessibles directement sur Osiris*



# Les dossiers sur Le Compte Asso

Une revue administrative des dossiers sera réalisée en amont de l'instruction sur Osiris pour s'assurer du renseignement de toutes les informations nécessaires.



# Les Outils d'accompagnement

Maintien de la création et la mise à disposition de nombreux outils pour l'ensemble des structures déconcentrées lors de la campagne :

- Pour les structures lors de la campagne :
  - Foire aux Questions
  - Aide à la rédaction d'une projet associatif
  - Fiche de contacts référents Ligues
  - Guide d'utilisation du Compte Asso personnalisé FFTT

**PAR OÙ COMMENCER ?**  
*Faire un état des lieux !*

**FOIRE AUX QUESTIONS - PSF CAMPAGNE 2020**

**CONTACTS**  
RÉFÉRENTS PSF PAR LIGUE

LIGUE	NOM	PRÉNOM	MAIL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	CHANTEREAU	Patricia	p.chantereau@laura-td.fr
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	MONNERET	Rémi	lbt@orange.fr
	LEROUX	Nadine	lbt.nadine@wanadoo.fr
	BARDIN	Romain	devpcentre@gmail.com
	BLANCHARD	Vincent	contact@lgtt.fr
	THULLIEZ	Cloude	contact@liguehftt.fr
	SOUHAÏ	Marc-Angelo	directeur.ligue@fft-ftd.com
	LETROT	Ouy	ans.lnt@orange.fr
	MARCHAND	Daniel	technique@lnt@lnt.fr
	VAYRE	Morian	secretariat@lmpgt.fr
	CHARRIER	Gwé	administration@pdtl.org
	QEBLEUX	Corinne	ligue@tennisdetablepac.fr
	MEËI	Manuel	lgtt.com@ho@mail.fr
	TALBA	Jean-Michel	jmtalba@yahoo.fr
	ALCIDE-DIT-CLAUZEL	Elidia	elidia.adc@gmail.com
	MICHOUX	Isabelle	presidente@lntt.re
	TOUMBOU	Ambalilab	amdtt@yahoo.fr

**GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT COMMISSIONS RÉGIONALES PSF**

# LA COMMUNICATION

Même rythme de communication que pour la campagne 2020 :

- Avec les référents PSF dans les Ligues :
  - Forte animation du réseau
  - Visio-conférences hebdomadaires à partir du mois de mars
  - Prise en charge de l'abonnement Zoom des Ligues
  
- Avec l'ensemble des structures déconcentrées :
  - Dépliant réactualisé au format numérique
  - Mise à jour régulière de la page PSF du site internet fédéral
  - Articles dans le Ping Pong Mag
  - Newsletters d'information
  - Infographies

### LES OBJECTIFS PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT

LES JEUNES	LA SANTÉ	LA STRUCTURATION DU CLUB PING PONG 2024
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la Dynamique 4-7 ans</li> <li>• Augmenter le pourcentage de licenciés dans les catégories Jeune</li> <li>• Favoriser les interventions en milieu scolaire et développer le lien club/école</li> <li>• Faire évoluer la plateforme de formation fédérale PEPFTT 20 pour les différents acteurs</li> <li>• Faire évoluer les contenus pédagogiques spécifiques pour permettre une animation tout au long du parcours scolaire de l'enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer le « Ping Santé Bien-être » dans nos clubs</li> <li>• Promouvoir le « Ping Santé au quotidien » répondant plus particulièrement à la loi relative à la modernisation du système de santé</li> <li>• Activer les modules de formation dédiés pour les professionnels dans nos clubs</li> <li>• Pérenniser nos actions préventives en direction des vétérans et de pathologies liées</li> <li>• Étendre les liens entre nos associations et les structures médicales</li> <li>• Demander pour proposer le « Ping-Santé en entreprise »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser et promouvoir le tennis de table féminin</li> <li>• Développer de nouveaux produits de pratique dédiés</li> <li>• Créer une identité et une culture du tennis de table féminin</li> <li>• Augmenter l'encadrement féminin (cadres techniques, femmes dirigeantes et arbitres)</li> <li>• Préparer des alternatives à la pratique compétitive des femmes en club</li> </ul>
<b>EXEMPLES D'ACTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser la Fête du Ping &amp; Fans</li> <li>• Participer au Challenge Premier Pas Pingrite</li> <li>• Établir un partenariat avec une école, un collège ou un lycée de proximité</li> </ul>	<b>EXEMPLES D'ACTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvrir une section « Ping-Santé bien-être »</li> <li>• Mettre en place des animations à destination des vétérans</li> <li>• Établir un partenariat avec une entreprise locale</li> </ul>	<b>EXEMPLES D'ACTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des points rencontres sur le thème de la féminisation</li> <li>• Organiser une manifestation éco-responsable (châlon en circuit court, recyclage...)</li> <li>• Sensibiliser les licenciés aux pratiques handispport et sport adapté</li> <li>• Valoriser les actions à destination de ce public</li> </ul>



### PROJET SPORTIF FÉDÉRAL 2020

POUR LE FINANCEMENT PAR L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

Tennis de Table  
Campagne 2020

Plus qu'une semaine pour déposer vos dossiers de subventions!

Note d'information n°5

A l'attention des présidents de clubs, de comités et de ligues,

Après que la campagne PSF 2020 arrive à son terme le 15 avril prochain, nous tenions à vous rappeler que la Fédération ainsi que ses structures déconcentrées sont à votre écoute et vous accompagnent dans vos démarches administratives.

Depuis plusieurs semaines, nous mettons à votre disposition un ensemble de documents vous permettant de réaliser sereinement vos demandes de subventions sur la plateforme CompteAsso.

### LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

Formez vos équipes dans le sport fédéral. Avec l'activation en août dernier de l'Agence nationale du sport, les fédérations peuvent désormais se voir verser dans l'attente des subventions, ce qui leur permet d'être plus réactives, d'être plus visibles, d'être plus impliquées dans le développement de la FFTF.

**LES BÉNÉFICIAIRES**  
Le projet sportif fédéral est destiné à toutes les fédérations sportives françaises qui ont une section sportive fédérale (SSF) ou une section sportive fédérale (SSF) dans une discipline sportive.

**LES AVANTAGES**  
Le projet sportif fédéral permet de bénéficier d'une aide financière de la part de l'Agence nationale du sport (ANS) pour financer les dépenses liées à la mise en œuvre de votre projet sportif fédéral.

**LE CALENDRIER**  
Le projet sportif fédéral est ouvert à la demande de subvention jusqu'au 15 avril 2020. Les dossiers de subvention doivent être déposés sur la plateforme CompteAsso.

→ Points de vigilance sur la communication vers les sections TT de clubs omnisports : se rapprocher de la Fédération des clubs Omnisports

# Le Bilan N+1

**De manière à assurer le suivi des actions réalisées par les structures et de leur performance, plusieurs éléments sont demandés à posteriori.**

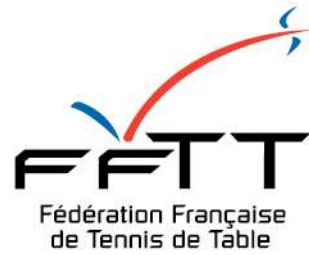
A ce jour, la phase de bilan de la campagne 2020 n'a pas encore été réalisée et devra s'effectuer en parallèle de la campagne 2021

## Campagne 2020

- Bilan à rendre au plus tard au 30/09/2021 si pas de demande en 2021, sinon bilan à déposer avant toute demande PSF 2021 (voir schéma complet des différentes situations possibles).
- En cas de non réalisation des actions, possibilité de reports des fonds : attestation sur l'honneur
- Bienveillance de l'ANS face au contexte sanitaire et la non-réalisation des actions
- Outils mis à disposition : guide Compte Asso, FAQ...

## Campagne 2021

- Bilan à rendre au plus tard au 30/06/2022
- Pièce justificatives demandées :
  - CERFA compte rendu (projet et financier)
  - Supports complémentaires (photos, courriers...)
- Autres modalités à définir



[www.fftt.com](http://www.fftt.com)

